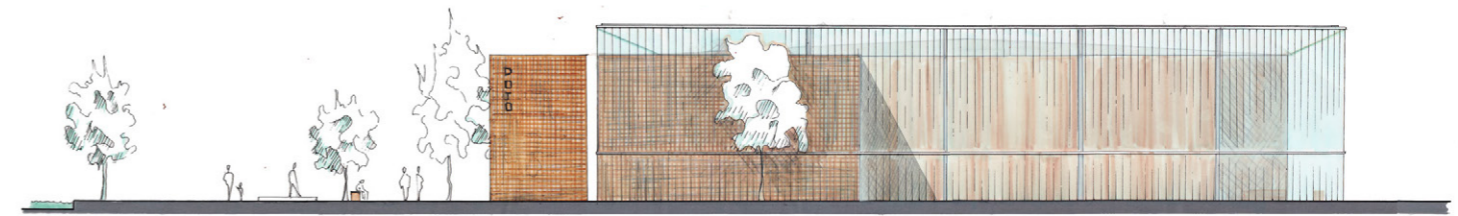
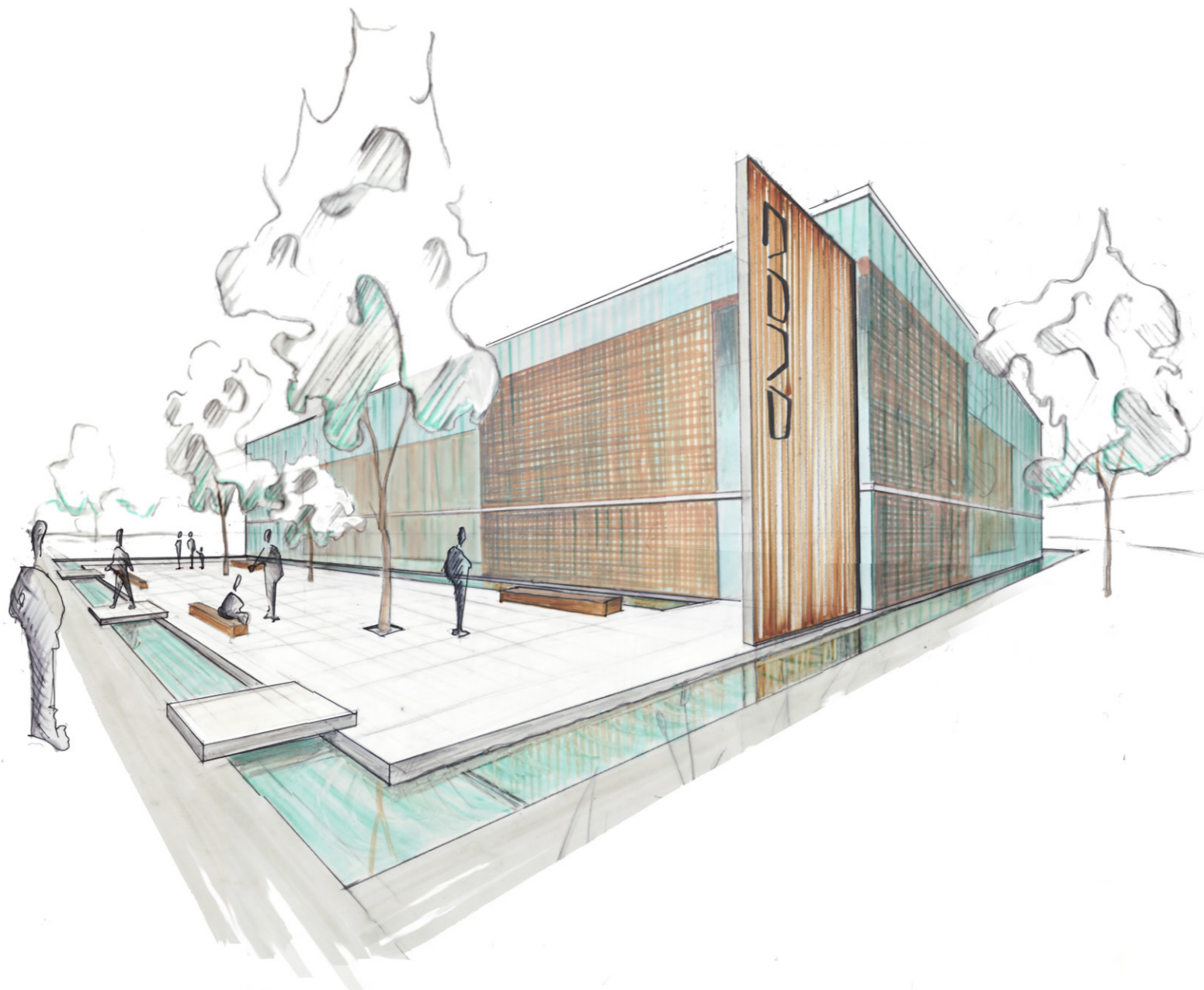


DŌJŌ

PARIS • PARC DES BATIGNOLLES

MARS 2007 ENSA PVS • LICENCE
PROGRAMME DŌJŌ

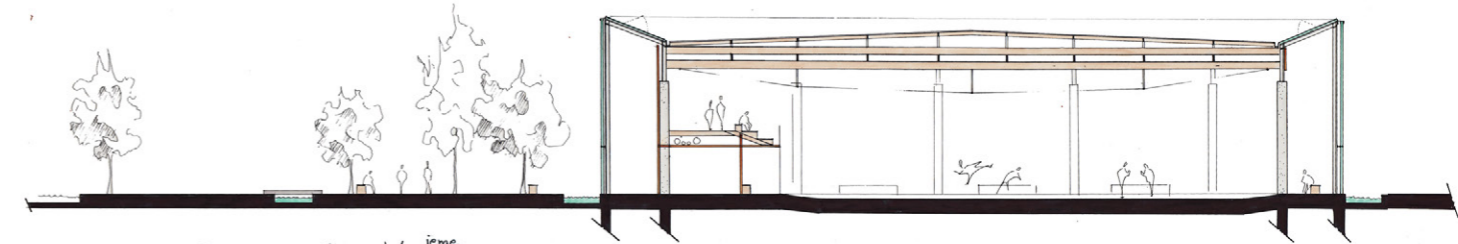
A l'origine, le dojo est un lieu sacré et clos répondant à des règles strictes. Même si aujourd'hui la pratique des sports de combat s'est démocratisée, il n'en reste pas moins un lieu d'apprentissage qui se doit d'être identifié. Le parti architectural consiste donc à sanctuariser le bâtiment sans qu'il paraisse hermétique à son environnement. Une boîte en Profilat opaques permettra de marquer la frontière et de créer le mystère en laissant deviner une activité intérieure. Cet effet est renforcé par un jeu de lames de bois de différentes opacités plus ou moins éloignées de la paroi de verre. Le Dojo est également mis en scène par l'effet d'une reflecting pool intégrant un parvis. A la manière des constructions japonaises, des effets de seuil se succèdent pour révéler peu à peu le coeur du projet. Deux ponts enjambent tout d'abord le bassin puis l'on pénètre dans l'entrée du dojo, zone d'ombre entre deux lieux de lumière.



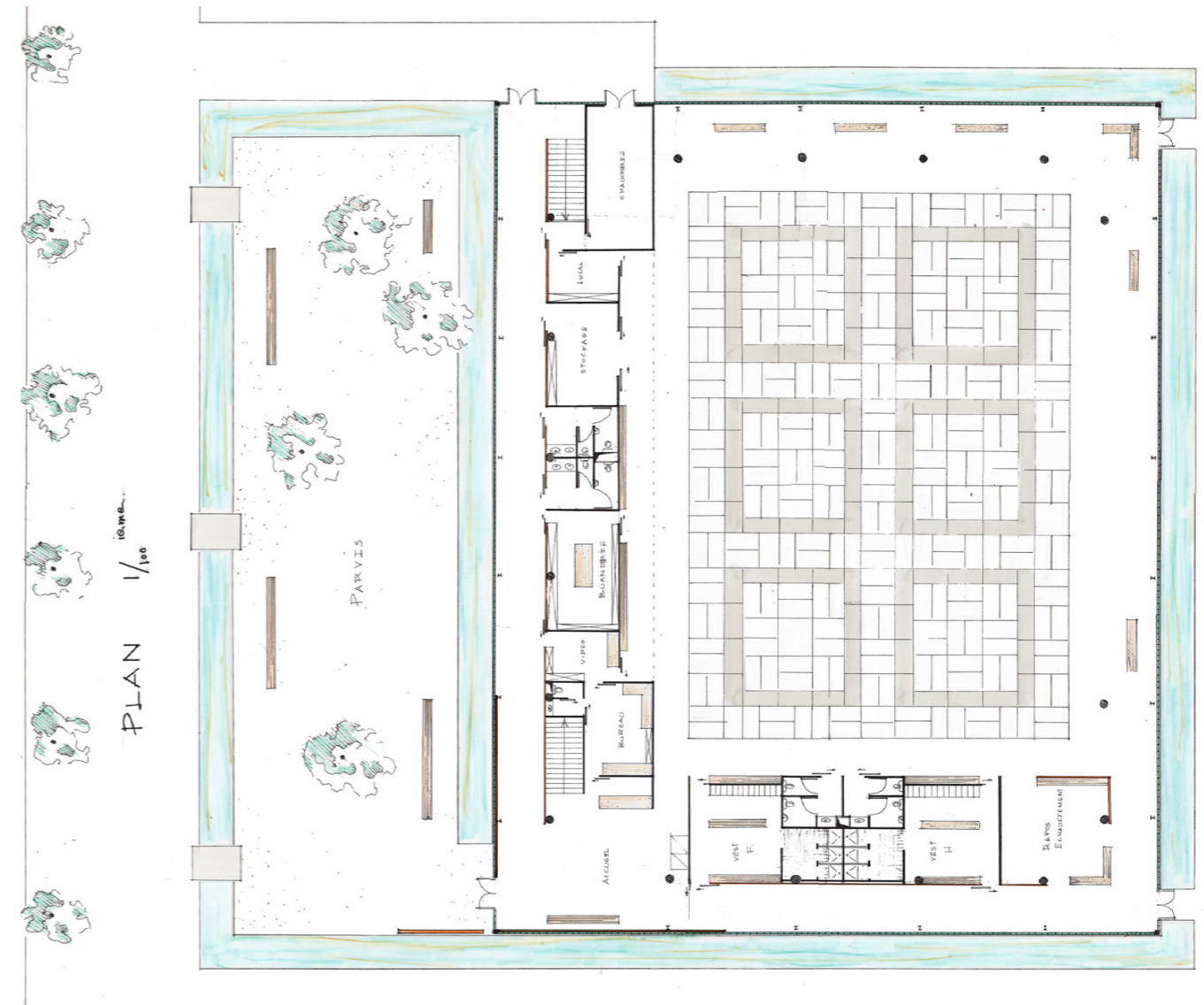
FAÇADE OUEST 1/100 i.e.m.



FAÇADE NORD 1/100 i.e.m.



COUPE AA' 1/100 i.e.m.



PLAN 1/100 i.e.m.